

Registre

MAIRIE DE BOUSSENS  
31360

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

HAUTE-GARONNE

**Date de convocation :**  
**03 mars 2017**

Nombre de conseillers  
en exercice : **14**

Délibération du Conseil  
Municipal  
(D.C.M.) N°3-4

**Chantier chemin  
piétonnier et mise aux  
normes arrêts bus**

**Acceptation de sous-  
traitance**

L'an deux mille dix-sept et le treize mars, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

**Présents :** MM. SANS , RAMEAU, Mmes GERARD, SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE, AMOUROUX, LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, TOUZANNE, M. PIZZATO, Mmes AIMONE-CAT, TONELLO, M. ROUCH, Mme CAHUZAC.

Madame CAHUZAC Déborah est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que l'entreprise COLAS SUD OUEST – Agence de Saint-Gaudens – ZI de Perbost – 2 Route des Chênes – 31800 LABARTHE INARD - souhaite sous-traiter les prestations suivantes, qui lui ont été

attribuées lors du marché de travaux de construction d'un chemin piétonnier et mise en conformité d'arrêts de bus :

- Fourniture et pose de clôture ;
- Signalisation horizontale et verticale ;
- Béton balayé ;
- Bordures béton.

L'entreprise COLAS SUD OUEST souhaite que :

- L'entreprise SAS 2PSO – 44 avenue de Grande Bretagne – 31300 TOULOUSE - assure la sous-traitance pour les travaux relatifs à la prestation : fourniture et pose de clôture - pour un montant de **7 712.50 € H.T ;**

- L'entreprise AXIMUM – 104 bis route d'Espagne – 31120 PORTET SUR GARONNE - assure la sous-traitance pour les travaux relatifs à la prestation : signalisation horizontale et verticale - pour un montant de **7 245.75 € H.T ;**

- L'entreprise Pavage du Midi – 12 rue des Frênes – 31400 TOULOUSE - assure la sous-traitance pour les travaux relatifs à la prestation : béton balayé - pour un montant de **26 790.00 € H.T ;**

- L'entreprise Profil 06 – 275 Boulevard des agasses – 83380 LES ISSAMBRES - assure la sous-traitance pour les travaux relatifs à la prestation : bordures béton - pour un montant de **18 400.00 € H.T.**

Monsieur le Maire présente toutes les pièces fiscales, sociales et professionnelles des entreprises concernées ainsi que les déclarations de sous-traitance (DC4).

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur les demandes de sous-traitance pour les travaux cités ci-dessus, formulée par l'entreprise COLAS SUD OUEST.